Image not found or type unknown

Rappel de paiement annuaire de sarl

Par **Couki**, le **08/05/2015** à **19:53**

Bonsoir ,

J'ai reçu un courrier de cette société me demandant d ,acquitter une facture de 1569,60. € . J'ai constaté que mon tampon utilise sur le formulaire d,enregistrement ne correspondait pas à la dimension de l,original.

Dois je porter plainte contre cette société

Bien cordialement

Tgarrelou

Par **zanozano**, le **08/05/2015** à **20:55**

Pour ma part je suis dans le même cas que vous. J' ai fait des recherches sur internet. Nous sommes beaucoup malheureusement à en être victime.
J' ai cette semaine eut droit à une "relance amical". Je me suis souvenu d' un article rédigé par Maître Grégory ROULAND à ce sujet, j' y ai déposé un commentaire il a très vite pris contact avec moi.
Après étude des éléments que je lui ai fait parvenir, il a rédigé et envoyé par fax une lettre à cette "société ". Cela s' est passé hier. Il m' a affirmé que normalement je devrai être relancée une ou 2 fois par cette "société " mais que je ne devrai pas en tenir compte. Et que si cela persistait il referait un courrier leur demandant d' arrêter tout harcèlement à mon égard.
J' ai également envoyé un mail à la ddpp du Bas-Rhin pour qu' il me fasse parvenir un dossier pour dénoncer les agissements de cette "société " et dès lundi je contacte le TGI de Strasbourg pour en faire autant.
Bon courage à vous.
Je vous tiendrai au courant si le courrier a porté ses fruits.

Par **zanozano**, le **08/05/2015** à **20:56**

Pour ma part je suis dans le même cas que vous. J' ai fait des recherches sur internet. Nous sommes beaucoup malheureusement à en être victime.
J' ai cette semaine eut droit à une "relance amical". Je me suis souvenu d' un article rédigé

par Maître Grégory ROULAND à ce sujet, j' y ai déposé un commentaire il a très vite pris contact avec moi.
Après étude des éléments que je lui ai fait parvenir, il a rédigé et envoyé par fax une lettre à cette "société ". Cela s' est passé hier. Il m' a affirmé que normalement je devrai être relancée une ou 2 fois par cette "société " mais que je ne devrai pas en tenir compte. Et que si cela persistait il referait un courrier leur demandant d' arrêter tout harcèlement à mon égard.
J' ai également envoyé un mail à la ddpp du Bas-Rhin pour qu' il me fasse parvenir un dossier pour dénoncer les agissements de cette "société " et dès lundi je contacte le TGI de Strasbourg pour en faire autant.
Bon courage à vous.
Je vous tiendrai au courant si le courrier a porté ses fruits.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés